

Conflit de normes dans les usages du français au Sénégal : étude syntaxique et morphosyntaxique du discours des étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop (Ucad) de Dakar

Ngari DIOUF

ngarino2000@yahoo.fr

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

Abstract: The Senegalese official language, which is French, enjoys a privileged status, compared to local or autochthonous languages. It occupies the position of *high variety* in the *diglossia* / French-Wolof. That status makes it a prestigious language whose mastery, through the strict observation of its scholarly or academic norms, shows a psychosocial and meliorative status of its speaker. It also favours the access to a certain socio-professional status. For all that, do the students in Cheikh Anta Diop University of Dakar (U.C.A.D) observe the academic norms of French during their daily communication in French? Are the academic norms *their* norms? Do they have a recognized competence in French? This paper aims at making a description of some syntactic and morpho-syntactic characteristics of speeches of students from U.C.A.D. The main idea that motivated this study is empirical. As a teacher in this university for some years now, and thus, being in a position of an *observer*, I have noticed some syntactic and morpho-syntactic specificities in their use of the French language.

Keywords: *speeches, syntax, morpho-syntax, students, norms.*

Introduction

Les pratiques du français dans les différents États du monde révèlent des variations qui peuvent être d'ordre diatopique, diaphasique, diastratique, diachronique, etc. Cette langue ne se manifeste pas de la même façon selon les lieux géographiques où elle est parlée, la situation de communication dans laquelle se trouve le locuteur, l'âge du locuteur, l'évolution de la langue à travers le temps, etc. Les recherches sur la question ont abouti à des résultats très probants. Dans ses premiers travaux de *dialectologie sociale*, menés sur l'île de Marthas's Vineyard, aux Etats-Unis, William Labov a investi la question de la variation

linguistique, et singulièrement phonétique, de l'anglais aux États-Unis. En effet, à partir de 1962, il a étudié à Manhattan le phénomène de la variation phonétique du /r/ chez les Noirs américains. L'ouvrage qui en a résulté, *La Stratification sociale de l'anglais à New York*, constitue une référence dans le domaine des travaux sur la variation sociolinguistique. Labov fit de la dialectologie urbaine ou sociale un centre d'intérêt. Avant lui, des auteurs tels que Joshua A. Fishman et Dell Hymes avaient déjà menés des travaux sur la sociologie du langage, qui ont montré que la langue subit une variation dialectale en milieu urbain.

Dans le même sillage, les chercheurs européens et africains ont démontré la variation sociale et géographique du français. Depuis la décennie 1980, Alioune Mbaye soulignait la particularité du français écrit des jeunes lycéens sénégalais qui serait causée par une maîtrise insuffisante et/ou incomplète des outils de la grammaire du français, et mieux, par une traduction d'expressions de la langue wolof (Mbaye, 1987 : 17). De son côté, Souleymane Faye remarquait qu'au Sénégal, le français et le wolof « se retrouvaient en contact au sommet de la pyramide, dans une situation particulièrement favorable aux interférences linguistiques » (Faye, 1987 : 12). À ce sujet, il faisait remarquer le mixage incontrôlé dont ils étaient l'objet dans la communication orale qui avait tendance à se généraliser et tendait au risque de créolisation ou de pidginisation, surtout pour le wolof, langue de communication orale (Faye, 1987 : 12). Par ailleurs, Moussa Daff, faisant une étude intrasystémique (description du français d'Afrique), parlait *d'interférences* et de *régionalismes* (Daff, 1988). Avant eux, J.L. Doneux notait déjà des emprunts que faisaient le français en Afrique, et singulièrement au Sénégal, à un fonds lexical et morphologique national (Doneux, 1975 : 4).

La constante chez ces différents chercheurs cités à titre indicatif, ainsi que beaucoup d'autres, est que le français apparaît sous la forme de variétés – ou à la limite de variantes – dialectales dans des espaces sociaux, mais aussi à travers son utilisation par des groupes sociaux.

La communauté étudiante n'échappe pas à cette règle. Elle emploie le français dans une situation de contact avec leurs langues ethniques et/ou premières, et dans un contexte de plurilinguisme des locuteurs. De ce fait, leur langage en français subit-il une influence des langues en contact ? Si oui, quelle(s) est/sont la/les langue(s) qui influencerai(en)t le français parlé des étudiants ? Et de quel ordre relevierait l'influence de la/des langue(s) en contact sur le langage des étudiants ? Existe-t-il un substrat de leurs langues ethniques et/ou premières dans leurs discours en français ? Voilà autant de questions autour desquelles s'articulera essentiellement notre entreprise de recherche. Et pour ce faire, nous nous focaliserons sur des analyses d'un corpus de français parlé d'étudiants de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar et d'un corpus observé *en situation*.

Le texte ici présenté est structuré en trois parties. D'abord, nous présenterons l'enquête menée et le corpus de données langagières obtenu ; ensuite, nous déclinerons la méthodologie de travail et de recueil de données ; et enfin, nous procèderons à l'analyse des données, avant de présenter les résultats de l'enquête.

1. Enquête et corpus

Au regard de la littérature sur la description du français parlé au Sénégal, l'on constate qu'elle est relativement prolifique. Les chercheurs s'intéressent surtout au langage écrit des Sénégalais. Bourama Sagna et André Moussa Diop ont procédé à des études du français de la presse écrite sénégalaise (Diop, 2002 ; Sagna, 2003). Papa Alioune Ndao a étudié le français du Sénégal, mais s'est surtout concentré sur le code-switching wolof-français en milieu urbain (Ndao, 1996). Certes un chercheur tel que Brodal s'est focalisé sur les pratiques langagières et les choix et usages linguistiques des étudiants de l'Ucad

(Brodal, 2006 et 2009). De sorte que des études spécifiquement consacrées au français parlé de jeunes Sénégalaïs sont relativement peu nombreuses. Et d’autres portant sur la dimension syntaxique et morphosyntaxique d’un discours de jeunes Sénégalaïs le sont encore moins. Ainsi, l’intérêt que les chercheurs accordent à la pratique du français par des groupes sociaux n’est pas nouveau, mais grandissant. Et l’université Cheikh Anta Diop de Dakar, où tous les étudiants sont des locuteurs du français, constitue un parfait terrain d’étude du phénomène.

Pour ce faire, nous y avons mené une enquête aux mois de janvier et février 2017 auprès du groupe que forment les étudiants.

2. Méthodologie d’enquête

L’université Cheikh Anta Diop de Dakar constitue un carrefour d’ethnies, de cultures et de langues, favorisant ainsi le phénomène de contact de langues et de cultures. Mais toute enquête de terrain nécessite le choix d’une ou de plusieurs méthode(s) de collecte de données. Mieux, pour Louis-Jean Calvet, dès lors que l’on travaille par enquête, se posent un certain nombre de problèmes, parmi lesquels ceux de *population parente* et d’échantillon représentatif, de méthode aléatoire ou de quotas pour constituer cet échantillon (Calvet, 1987 : 62). Et sur ce point, nous avons opté pour deux méthodes d’enquête : *l’observation directe* et *l’observation in situ* des locuteurs (Béal, 2000 : 17). Nous n’avons pas choisi la méthode du questionnaire puisqu’elle montre quelque insuffisance : « … elle ne mesure pas les faits mais l’image que les enquêtés s’en font ou veulent en donner » (Calvet, 1987 : 62). C’est pourquoi nous en sommes venus à croiser deux approches par observation : une enquête par *observation directe* (enregistrement de données langagières) et une enquête par *observation in situ* des enquêtés (coprésence enquêteur-enquêté avec observation des faits linguistiques et/ou langagiers, sans faire semblant de mener une enquête). Pour cette dernière méthode, notre statut d’enseignant nous y livre quotidiennement. L’option pour ces deux méthodes, et pas une seule, est motivée par une adoption d’un conseil de Christine de Heredia-Deprez, à propos de la recherche linguistique. Selon De Heredia-Deprez, « La complexité des phénomènes étudiés nécessite le recours à des méthodes de travail variées et tant soit peu complémentaires. La façon dont les données sur lesquelles on va travailler sont recueillies a une incidence sur les résultats présentés qu’il faut donc tenter de désamorcer en utilisant des approches diversifiées afin de comparer les résultats, de pouvoir effectuer des recoupements et d’éviter les interprétations abusives » (De Heredia-Deprez, 1987 : 42).

De même, conscient du *paradoxe de l’observation* (Trognon, 2000) et afin d’éviter que notre présence en tant que chercheur et personne étrangère au milieu, au sein du groupe n’influence le produit des interactions verbales des étudiants, nous nous sommes appuyé sur un réseau d’observateurs-participants, membres du groupe de pairs, directement impliqués dans les processus communicationnels et sociaux, afin de recueillir des données langagières. Il s’agit d’étudiants de Licence 3 du département de Linguistique et Sciences du Langage de l’Ucad de l’année universitaire 2016-2017.

La pertinence de cette démarche méthodologique réside dans le fait de chercher à enrayer les effets de la présence de l’enquêteur. Elle sert du même coup à obtenir des données empiriques et à étudier la réalité quotidienne du français à l’Ucad, l’expression naturelle, de tous les jours des étudiants en français. Cette démarche permet enfin de proposer une vision objective des phénomènes linguistiques étudiés.

Le corpus obtenu et qui sert de support à notre étude est constitué de conversations, de débats, de discussion d'étudiants en français au campus social de l'Ucad. La durée des enregistrements est de 123 minutes 22 secondes. Le corpus se répartit en 10 corpus oraux, et comprend 38 locuteurs-étudiants. Chaque corpus oral est un débat de 3, 4 ou 5 étudiants, enregistré par un étudiant-enquêteur, et transcrit orthographiquement par nos soins au moyen du logiciel ELAN. Le corpus est riche de 50 pages.

3. Analyses des données

Les pratiques du français par les étudiants de l'Ucad manifestent des particularités d'ordres syntaxique et morphosyntaxique, tant à l'écrit qu'à l'oral. Fort de ce constat, nous nous sommes préoccupé à appréhender ces spécificités du discours oral des locuteurs de notre *population parente*¹ (Hélène Chauchat). Nous nous sommes évertué également à recueillir le discours informel des étudiants (discussions, débats et conversations libres dans une chambre ou un quelconque autre espace du campus social de l'Ucad). Il s'agit en fait d'un discours contextuel non surveillé par le locuteur.

Le langage oral des enquêtés révèle des écarts de langage en référence à la norme scolaire/académique du français. Nous établissons ici une typologie de ces écarts : les embrayeurs du discours, la pronominalisation du mot ou du groupe de mots, l'usage des prépositions, et le code-mixing. Nous nous intéresserons aussi à la pronominalisation et à l'usage des prépositions (les embrayeurs du discours et le code-mixing feront l'objet d'une autre étude). Une appréhension du discours des étudiants de l'Ucad révèle des écarts de langage liés à la pronominalisation et à l'emploi des prépositions.

3.1. La pronominalisation

La pronominalisation est un procédé de transformation qui consiste à reprendre un mot ou un groupe de mots par un pronom personnel. A l'oral, elle nécessite des compétences grammaticales mais aussi et surtout des automatismes psycholinguistiques que ne possèdent pas toujours, forcément les étudiants. Voilà pourquoi leurs discours renferment des écarts de langage relatifs à l'usage des pronoms. Ces écarts se subdivisent en 3 types : la pronominalisation du sujet, la pronominalisation de l'objet et la pronominalisation du relatif. Ces trois types de pronoms font l'objet d'usages spécifiques et inadéquats en référence à la norme scolaire et académique du français. Il s'agit de l'usage d'un pronom en lieu et à la place d'un mot ou groupe de mots déjà évoqué(s) dans l'énoncé, afin d'éviter la répétition de ce mot ou groupe de mots. L'écart de langage résulte d'une confusion que fait l'étudiant dans le choix du pronom ou d'un refus de conformisme normatif. En effet, en pronominalisant, le locuteur, en situation d'énonciation, dispose d'un pré-requis grammatical, auquel il peut se référer ou non, afin de choisir un pronom parmi une liste disponible dans son lexique pronominal. Or, à ce moment et compte tenu de l'automaticité de la communication, il arrive que le choix du pronom soit opéré avec un écart normatif.

3.1.1. La pronominalisation du sujet

La pronominalisation du sujet par les étudiants se fait avec une variation. Nous n'en voulons pour preuve que les énoncés ci-après que nous citons à titre indicatif :

¹ Pour Hélène Chauchat, la *population parente* est le groupe de locuteurs sur lequel porte l'étude (l'échantillon). Il s'agit ici des étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

« ...ze (sic) vois beaucoup de zeunes (sic) prend (sic) des pirogues ou euh ou autres choses qui leur permettent parfois *il* prend des voitures pour aller euh dans les autres pays / et *il peut* euh ils subissent euh beaucoup de choses qui ne sont pas vraiment bonnes » (C.O. n°3, Locuteur L10 : 10)

« Euh y a des étudiants (...) ils bavardent quand le prof explique / et y a y a des étudiantes des filles / *ils* se maquillent en classe / *ils* font du n’importe quoi *ils* bavardent et tout / le prof parfois n’arrive pas à expliquer » (C.O. n°5, Locutrice L18 : 18)

« ...les garçons / quant à eux ils ne respectent pas leurs leurs habillements *il fait* ils ne respectent pas leurs habillements ils portent comme *il veut il fait* de quoi faire comme *il veut* » (C.O. n°5, Locuteur L16 : 18)

« ...si on est dans cette souffrance c'est à cause de la France / *il* nous a causé dénormément de problèmes on peut continuer à *leur* soutenir » (C.O. n°6, Locuteur L21 : 23)

« OK moi en tant que euh / membre de la cité euh de la société / je veux dire que (...) la place des enfants n'est pas dans les dans les rues quoi / mais *il* est à l'école elle est à l'école » (C.O. n°7, Locuteur L23 : 28).

Ces exemples en 1) illustrent l'usage variant du pronom personnel sujet par les étudiants de l'Ucad. Si parfois la pronominalisation se fait avec un respect des règles grammaticales en l'espèce, d'autres fois celles-ci ne sont pas respectées. Lors de conversations, il arrive que la reprise du groupe de mots sujet par un pronom se fasse avec incongruité : l'étudiant ne respecte pas le genre et le nombre du groupe de mots repris dans la pronominalisation. En effet, trois cas de figure se présentent : la pronominalisation d'un groupe nominal masculin et pluriel en *il*, celle d'un groupe nominal féminin et pluriel en *ils*, et celle d'un groupe de mots féminin et singulier en *il*.

Le premier cas de figure a consisté à pronominaliser « les zeunes (jeunes) » et « les garçons » en *il*, 2 fois par le locuteur L10 et 4 fois par le locuteur L16. Il s'agit d'une pronominalisation qui respecte le genre masculin du groupe nominal mais fait fi du nombre pluriel. Certes, *il* et *ils* ont une prononciation identique. Mais la conjugaison des verbes dont les pronoms « *il* » sont les sujets (« prend », « peut », « fait », « veut », « fait » et « veut ») révèle la variation que les étudiants font subir à la pronominalisation du groupe de mots sujet.

Le deuxième cas de figure a résidé dans la pronominalisation de « des étudiantes » et « des filles » en *ils*, 3 fois par la locutrice L18. Ici, la pronominalisation respecte le nombre pluriel des groupes de mots, mais fait fi de leur genre féminin.

Le troisième cas de figure a consisté à pronominaliser « la France » et « la place » en *il*, respectivement par les étudiants L21 et L23. Ici également, la pronominalisation respecte le nombre singulier des groupes nominaux mais n'en respecte pas le genre féminin.

Cette analyse démontre l'usage indifférencié des pronoms personnels sujets par les étudiants lors de leurs communications en situation informelle. Elle manifeste un langage non respectueux des normes grammaticales étudiées à l'école et à l'université. Cela s'explique par le manque d'automatisme communicatif, car certains étudiants, après avoir commis l'écart de langage, se livrent subitement à une rectification :

« ...ze (sic) vois beaucoup de zeunes (sic) prend (sic) des pirogues ou euh ou autres choses qui leur permettent parfois *il* prend des voitures pour aller euh dans les autres pays / et *il peut* euh *ils* subissent euh beaucoup de choses qui ne sont pas vraiment bonnes » (C.O. n°3, Locuteur L10 : 10),

« OK moi en tant que euh / membre de la cité euh de la société / je veux dire que (...) la place des enfants n'est pas dans les dans les rues quoi / mais *il* est à l'école *elle* est à l'école » (C.O. n°7, Locuteur L23 : 28).

Le rattrapage auquel s'engagent les locuteurs symbolise avec acuité le lapsus qui est la cause de la forme variante. Néanmoins, le nombre moindre de rectificatifs qui se note par rapport aux usages variants sans rectificatifs démontre la fréquence des écarts de langage liés à la pronominalisation du groupe de mots sujet. Ce qui en fait une caractéristique de leur langage en français. De même, la récurrence aussi bien d'usages normatifs que d'emplois variants constitue un indice du conflit de normes qui découlent de l'usage du français par les étudiants du Sénégal.

3.1.2. *La pronominalisation de l'objet*

De la même manière que la pronominalisation du groupe de mots sujet, celle du groupe complément d'objet fait état également d'emplois variants chez les étudiants de l'Ucad. Chez bon nombre parmi eux, la confusion est faite entre pronoms personnels compléments d'objet *direct*, complément d'objet *indirect* et complément d'objet *second*, mais aussi entre pronoms personnels compléments de genres différents.

Cet écart de langage se révèle très récurrent dans le parler des étudiants, beaucoup plus que celui lié à la pronominalisation du sujet. Il est audible dans les interactions verbales de 21 enquêtés sur les 38, et se révèle plus manifeste lors de nos observations *in situ* avec un usage frappant des pronoms personnels compléments. Ce qui met à nue sa récurrence accrue. Nous établissons une typologie de cet usage variant :

- la pronominalisation d'un mot ou d'un groupe de mots *objet indirect* ou *objet second* en *le*, *l'* ou *les*, et celle d'un mot ou groupe de mots *objet direct* en *leur*. Cette particularité pronominale se manifeste dans quelques énoncés que nous citons en exemples en 3) :

« ...si un jeune vient te dire comment je veux comment dirai-je encore ? je veux que vous me financez et je n'ai pas et je n'ai pas de xxx toi tu *le* demandes des garanties / comment dirai-je ? des parcelles ou des terrains (...) » (C.O. n°8, Locuteur L27 : 36),

« L31 : Et si ce jour-là / vous trouvez que votre copine vous trompe / le même jour que vous avez préparé tous les cadeaux // et donc qué- quelle réaction vous avez ce jour-là face à lui (...))

L34 : Bon.

L31 : Vous allez *le* pardonner parce que c'est de l'amour ou bien ? » (C.O. n°9, Locuteur L31: 45),

« ...je crois bien que si c'est de l'amour malgré les choses qu'elle pourra faire ce jour-là / vous devez être à la mesure à à la hauteur de et *de le* pardonner et de comprendre que c'est de l'amour » (C.O. n°9, Locuteur L31 : 45),

« En tout cas **daal** moi si ma valentine ne m'envoie pas de message je ne vais pas *l'envoyer* de message en premier (*rire*) / et si elle m'achète rien je ne *l'achète* rien (*rire*) // moi parce que moi la fête ne signifie pas grandes choses pour moi / je je je vous ai dit que j'ai plusieurs valentines / alors que (*rire*) si si oui le la première qui m'envoie des sms je *l'envoie* des sms ainsi de suite » (C.O. n°9, Locuteur L33 : 44),

« ...les étudiants qui sont orientés vers les universités publiques / et faire une votre État euh dit que qu'il *les* assure trois mois trois trois ans de euh de formation / mais après les trois ans est-ce que l'État *les* assure euh le boulot ... ? » (C.O. n°1, Locuteur L1: 1),

« ...à l'extérieur c'est ces mêmes travaux qu'ils vont vraiment prendre / au lieu de le faire ils pouvaient prendre ces travaux (sic) qu'on *les* a donné ici au Sénégal » (C.O. n°3, Locuteur L10 : 12),

« ...pour les sélections on peut aussi aider les étudiants qui ont déjà leur licence / on *les* sorte leurs bourses... » (C.O. n°4, Locutrice L12: 16),

« ...il y a beaucoup de zeunes (sic) qui mort (sic) qui meurent et / et aussi y a beaucoup de maladies qui *leur* guettent en route » (C.O. n°3, Locuteur L10 : 11),

« Ah moi aussi je vais parler les problèmes de logement / parce que il y a beaucoup d'étudiants qui n'ont pas de logement et qui habitent loin / alors ça *leur* retarde sur les études et tout ça là » (C.O. n°4, Locutrice L15 : 14),

« ...ici tu vois des gens qui ne sont même pas des log- des étudiants qui n'ont jamais eu leur bac / tu *leur* vois au niveau de l'université » (C.O. n°4, Locutrice L14 : 16),

« ...c'est cette rancune qui *leur* conduit à certaines erreurs ... » (C.O. n°7, Locuteur L24 : 29),

« ...l'État se débrouille / à fond afin d'aider les pauvres / à soi-disant aider / mais en réalité il ne *leur* aide pas » (C.O. n°7, Locuteur L24 : 31).

- la pronominalisation d'un mot ou groupe de mots féminin et singulier en *le*, et celle d'un mot ou groupe de mots masculin et singulier en *la*. Cette pronominalisation est effectuée en faisant fi du genre du mot ou du groupe de mots. Quelques énoncés d'étudiants exemplifient cette thèse :

« Si on fait une bonne option on doit on doit *le* suivre » (C.O. n°1, Locuteur L5 : 3),

« C'est les étudiants qui doit (sic) aller chercher du stage / parce que si on si on a de l'expérience on doit *le* montrer ou bien on doit *le* pratiquer en entreprise » (C.O. n°1, Locuteur L5 : 4),

« ...nous sommes obligés je dirai / de fêter cette journée / uniquement pour faire plaisir à notre valentin / moi personnellement je vais *le* fêter à ma manière parce que elle n'est pas là // donc on va *le* fêter à notre manière ... » (C.O. n°9, Locuteur L29 : 41),

« Moi aussi ça me semble absurde de fêter la fête de Saint-Valentin moi je ne *le* fête jamais » (C.O. n°9, Locuteur L33 : 42),

« ...cette journée n'a pas été choisie au hasard // donc les gens qui l'ont choisie ont ont bien ont eu raison donc de *le* choisir... » (C.O. n°9, Locuteur L34: 42),

« ...eh je dirai que cette fête même si même si nous *le* célébrons pas en tant que valentin et valentine / je peux ressentir quelque chose pour quelqu'une / je peux avoir des

sentiments pour quelqu'un / mais est-ce que je ne peux pas attendre ce jour-là pour le manifester ? » (C.O. n°9, Locuteur L34 : 44),

« Bon étant donné que euh / nous sommes des musulmans / est-ce que cette fête-là / que vous disez (sic) tantôt / est-ce qu'on a l'obligation de *le* fêter / ou pas ? » (C.O. n°9, Locuteur L30: 45),

« ...si elle fête la Saint-Valentin elle *le* fête avec quelqu'un... » (C.O. n°9, Locutrice L32 : 45),

« ...le serigne daara ne peut qua (sic) même tout le temps enseigner *l'enfant* la nourrir et l'habiller » (C.O. n°7, Locutrice L22 : 31),

« Bon le fait de manifester cet euh / amour / pour la fille / et attendre ce jour-même pour *la* manifester / est-ce que c'est pas une question d'être euh d'avoir peur ou pas ? » (C.O. n°10, Locuteur L30 : 44).

- la pronominalisation d'un mot ou groupe de mots masculin et pluriel en *l'*:

« On doit *l'aider* ces serignes de daara on doit *l'aider* » (C.O. n°7, Locuteur L24 : 31).

- la pronominalisation d'un mot ou groupe de mots féminin et singulier en *leur*:

« ...je pense que la jeunesse aujourd'hui ne doive (sic) pas attendre à ce que l'État *leur* vienne en aide » (C.O. n°8, Locuteur L26 : 33).

Dans ces énoncés, l'emploi des pronoms personnels fait l'objet de formes variantes. Le pronom personnel *objet direct* (le, la, les, etc.) est usité en lieu et place d'un pronom personnel *objet indirect* ou *second* (lui, leur, etc.), et vice versa. Cet écart de langage est fait par 21 locuteurs parmi les 38 que nous avons ciblé : L1, L5, L10, L12, L14, L15, L16, L18, L21, L22, L23, L24, L25, L26, L27, L29, L30, L31, L32, L33 et L34. Mieux, chez 13 de ces 21 enquêtés, il est employé plus d'une fois, avec une différence de récurrence notoire d'un locuteur à l'autre : par exemple, L16, L24 et L33 font, chacun, 4 fois cette confusion, et L10, 5 fois. Ce qui met à nue la récurrence de cette spécificité pronominale dans le discours des étudiants de l'Ucad. Cette particularité pronominale est une symbolique, bien représentative, du discours des jeunes Sénégalaïs en français. Appréhendée dans sa dimension sociolectale, la pronominalisation variante se révèle être une caractéristique fondamentale du discours des enquêtés. Elle n'assume pas une fonction énonciative quelconque ; il s'agit tout simplement d'une manifestation du non-respect des règles grammaticales, des règles de transformations de phrases et d'énoncés par les étudiants. Dans certains de ses travaux, Moussa Daff concluait sur une influence de la syntaxe des langues sénégalaïses, et particulièrement du wolof, sur le discours des Sénégalaïs. En effet, à travers ces formes variantes, ils ne respectent pas les règles grammaticales de la pronominalisation, apprises à l'école. En fait, ces énoncés d'étudiants manifestent l'identité pronominale des compléments d'*objet direct*, *indirect* et *second* en français des jeunes du Sénégal. Et cette identité pronominale se retrouve aussi en langue wolof en particulier, et en langues premières des locuteurs en général. En langues wolof et sérère par exemple, ces pronoms personnels compléments apparaissent sous la même forme. Ainsi, les énoncés français suivants se disent respectivement en langues wolof et sérère :

- Je **lui** ai téléphoné = téléphoné naa **ko** = téléphoné aa **num**
- Je **lui** ai dit = wax naa **ko** = layaa **num**
- Je l’ai dit = wax naa **ko** = layaa **num**
- Je **leur** ai téléphoné = téléphoné naa **leen** = téléphoné aam **a den**
- Je **leur** ai dit = wax naa **leen** = layaam **a den**
- Je **les** ai dit = wax naa **leen** = layaam **a den**

Ces quelques exemples en 5) illustrent l’idée d’une variation dans l’usage des pronoms personnels par ces jeunes Sénégalaïs. Est-ce une interférence morphosyntaxique du langage des enquêtés avec leurs langues premières comme le dit Moussa Daff ? Car il y a une absence de différence morphologique entre les pronoms personnels compléments d’objet en langues premières des jeunes Sénégalaïs. Pour preuve, les pronoms **lui** et **le/la/l’** se disent *ko* en wolof et *num* en sérère. De même, ceux, **leur** et **les** correspondent à *leen* en wolof et *a den* en sérère.

Certes, nous confirmons cette absence de différence morphologique des pronoms personnels compléments en langues premières des Sénégalaïs. Cet emploi variant des pronoms personnels compléments n’est d’ailleurs pas spécifique aux étudiants du Sénégal ; il se retrouve aussi dans le discours des adultes du Sénégal que Moussa Daff avait relevé (Daff, 1988 : 8) :

“je l’ai téléphoné ce matin” (oral adulte, Sénégal)
lui “ “ “

Dans cet « oral adulte », Moussa Daff notait que les deux formes, celle normative avec *lui* et celle non normative avec *l’*, apparaissaient quotidiennement chez les Sénégalaïs. De son côté, Pierre Dumont avait aussi relevé des emplois variants du pronom personnel complément que nous citons ci-après :

« ”on **la** pardonne” on lui pardonne
“on **le** dit de venir” on lui dit de venir
“je **les** dis j’habite Dakar” je leur dis j’habite Dakar
“sa mère **lui** remercie” sa mère le ou la remercie
“je **leur** laisse partir” je les laisse partir
“je **le** demande où il habite” je lui demande où il habite » (Dumont, 1983)

Dumont, Daff et beaucoup d’autres chercheurs en approche contrastive français-wolof attribuent cette neutralisation dans l’emploi du pronom personnel complément en français du Sénégal au fait qu’en langues maternelles des locuteurs sénégalaïs (en tout cas en wolof et en sérère), il n’y aurait pas de différence morphologique, pour ces pronoms personnels compléments d’objet de la 3^e personne. Dans ces exemples, le wolof emploie *ko* au singulier / *leen* au pluriel, et le sérère, *num* au singulier / *a den* au pluriel. Ces langues ne possèdent alors pas les diverses oppositions “*le/lui*, *la/lui*, *l’/lui*/ *les/leur*”, et cette neutralisation en langage français du jeune Sénégalaïs résulterait d’une interférence linguistique.

Mais la motivation qui préside à un emploi indifférencié des pronoms personnels objets est plutôt un non-respect des règles grammaticales du français par les jeunes Sénégalaïs. En effet, nous aurions accepté l’idée d’une interférence entre les deux systèmes si, en plus de l’identité des pronoms en langues maternelles des locuteurs, les Sénégalaïs respectaient la

structure syntaxique de ces langues premières dans leur langage en français. C'est-à-dire si des énoncés du type "téléphoné je lui", "dis je lui", "dis je là", etc. apparaissaient dans leurs discours. Car telle est l'organisation structurelle de la phrase en langues autochtones du Sénégal : *wax naa ko ; gis naa leen*, etc. Il s'agirait dans ce cas d'une traduction littérale des langues premières des enquêtés. Ce qui relèverait de l'interférence linguistique ou du transfert direct. Mais, des énoncés de ce type ne se manifestent pas dans le discours des jeunes Sénégalais, et singulièrement en français parlé des étudiants. L'emploi variant des pronoms personnels est donc causée par un manque d'assimilation ou un oubli des règles apprises à l'école par les enquêtés, ou encore une irrégularité dans l'emploi des pronoms personnels, ou enfin par un refus de se conformer aux normes académiques du français standard. Car si certains jeunes Sénégalais cherchent à employer correctement les pronoms personnels compléments, d'autres ne semblent pas faire de cet usage normatif une fixation.

3.1.3. *La pronominalisation du relatif*

L'usage du relatif n'est pas plus reluisant que celui des autres types de pronom étudiés *supra*. Car il fait aussi l'objet de particularités, et même de particularismes langagiers. Au vu des règles de grammaire, des étudiants effectuent un emploi non normatif du relatif. Quelques exemples que voici ont attiré notre attention :

« ...quelque chose / *dont* naturellement il n'a il n'a pas » (C.O. n°8, Locuteur L25 : 36),

« ...la discipline *que* fait montre le peuple ... » (C.O. n°8, Locuteur L27 : 34),

« ...y a beaucoup de zeunes (sic) *qu'on* donne du travail mais vraiment ils n'acceptent pas ces travaux » (C.O. n°3, Locuteur L10 : 12).

Une appréhension de ces illustrations met à nu des spécificités pronominales du relatif à travers des confusions et/ou des particularismes : un usage de *dont* en lieu et place de *que*, l'emploi de *que* au lieu de *dont*, et une substitution de *que (qu')* à *auxquels, à qui*.

Dans l'énoncé du locuteur L25, la fonction du pronom relatif – objet direct – exclut la possibilité de pronominaliser en *dont*. En effet, ce pronom ne peut en aucun cas remplacer un mot ou un groupe de mots *objet direct*.

De même, le groupe verbal (et par extension la proposition subordonnée relative) employé par le locuteur L27 fait appel au relatif *dont* pour introduire ladite proposition, ce que n'a pas fait cet étudiant.

Enfin, l'on donne du travail à quelqu'un : ici aux jeunes. De sorte que la pronominalisation par subordination doit se faire en *il y a beaucoup de jeunes auxquels/ à qui on donne du travail...*

En situation d'énonciation, la pronominalisation du relatif nécessite des automatismes communicatifs que seule une habitude avérée à s'exprimer fréquemment en français peut conférer à un locuteur. Or, dans les choix linguistiques lors de leurs conversations de tous les jours au campus social de l'Ucad, les étudiants optent plus pour le wolof que pour le français². Pourtant, la situation sociolinguistique du campus se

² Nous avons démontré cette position dans un texte en nous appuyant sur une enquête par questionnaire auprès des étudiants de l'Ucad en janvier 2018. Ce texte est publié dans le numéro de la *Revue des Sciences du Langage et de la Communication (ReSciLoC)* de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication de l'Université d'Abomey-Calavi du Bénin en décembre 2018.

manifeste sous la forme d'un bilinguisme français-wolof des locuteurs. Mais la fonction véhiculaire du wolof au Sénégal en général et en milieu urbain en particulier les pousse à faire plus usage du wolof que du français en situation informelle de communication, et même en situation formelle. Mieux, le français n'est choisi que lorsque l'étudiant est obligé. Les conséquences de cet état de fait sur leur pratique du français sont un manque de fluidité discursive lié à un défaut de pratique habituelle, et partant une confusion des pronoms relatifs à employer, ou d'un usage indifférencié, ou encore d'écart de langage.

3.2. Discussion de 3.1.1., 3.1.2. et 3.1.3

Lors de leurs conversations en français au campus social de l'Ucad, les étudiants sénégalais font usage de pronoms avec une irrégularité notoire. Leur pratique du français n'est pas respectueuse des normes de la pronominalisation. Est-ce une norme autre du français en construction au Sénégal ? La réponse à cette question est négative, ou du moins cette norme n'est pas encore constituée en faits de langue : il s'agit plutôt de traits de langue. En fait, les étudiants qui effectuent des usages variants de pronoms se livrent aussi à des emplois normatifs. Il s'agit alors de pronominalisation du mot ou du groupe de mots encore instable et irrégulier, à cause d'un défaut d'assimilation des règles de grammaire apprises à l'école ou d'une indifférence des étudiants à toute idée de respect normatif. L'usage variant des pronoms s'effectue alors sans motivation qui y a présidé.

La récurrence de l'emploi variant de pronoms se manifeste d'une part par leur utilisation par un nombre important de locuteurs de la *population parente* (21 étudiants sur les 38 enquêtés en font usage), et d'autre part par leur fréquence d'emploi par chaque locuteur (plus de 2 fois), aussi bien dans le corpus oral *d'observation directe* que lors de nos *observations in situ* des jeunes Sénégalais.

3.3. L'usage des prépositions

Une appréhension du verbe dans le discours des jeunes Sénégalais que nous avons ciblés a permis de noter des spécificités dans l'utilisation des prépositions. Certes, comme le souligne Moussa Daff, « Le sens des prépositions n'est pas toujours facile à saisir (...) (et) il est évident que l'usager ordinaire a de la peine à « sentir une signification ». C'est un domaine qui semble relever par endroit de l'arbitraire de la langue » (Daff M., 1988 : 11). Mais, il existe des types de valences verbales (transitifs directs, transitifs indirects et intransitifs) dont dépendent l'emploi ou non d'une préposition après le verbe. À ce propos, point n'est besoin de rappeler que le verbe *parler* par exemple est transitif indirect, et qu'il doit impérativement être suivi d'une préposition : *à* ou *de*, selon sa valeur sémantique. Or, dans sa pratique quotidienne du français, l'étudiant sénégalais confond parfois des prépositions, utilise d'autres fois ou bien n'emploie pas à certaines occasions des prépositions, ce qui est contraire à la norme du français. Leurs écarts de langage relatifs à l'usage des prépositions se manifestent sous trois formes : *une substitution de préposition*, *une intrusion insidieuse de préposition*, et *une omission de préposition*.

3.3.1. La substitution de préposition

Ce phénomène est récurrent dans les pratiques du français par les étudiants de l'Ucad. Les exemples que voici confirment cette hypothèse :

« ...si si on opte *de* suivre l'anglais ... » (C.O. n°1, Locuteur L5 : 3),

« Bonjour chers camarades étudiants ! / j’aimerais que nous parlions *sur* euh l’immigration clandestine (...) j’aimerais qu’on parle d’abord euh *sur* les causes et conséquences » (C.O. n°3, Locuteur L9 : 10),

« ...il y a un il y a un de vos frères qui fait référence *sur* vous... » (C.O. n°5, Locuteur 16 : 19),

« ...vous vous avez eu la chance d’enseigner dans les écoles dans les universités et à percevoir des millions ... » (C.O. n°5, Locutrice L17 : 20),

« ...vous êtes obligés à forcer les enfants à apprendre des leçons » (C.O. n°8, Locuteur L25 : 36),

« ... c'est ce qui fait d'ailleurs nos différences avec les jeunes de de des autres pays développés parce que à / à bas-âge ils commencent à entreprendre des choses pour pour pour pour apporter leur pierre leur pierre dans dans l'édifice **quoi** // mais ici nous nous nous basons de l'État nous nous basons *des études* / et on on on doit savoir que par exemple les uns doivent réussir dans l'agriculture / les autres dans la commerce ... » (C.O. n°8, Locuteur L28: 37).

Dans ces différentes illustrations en 9), des étudiants emploient certaines prépositions au lieu d'autres. Dans la valence du verbe *opter*, verbe employé par le locuteur L5, c'est l'usage de la préposition *pour* qui est normatif, et non celui de la préposition *de* usité par cet étudiant. Cet écart peut être causé par une influence de l'expression française *choisir de*, qui a la même valeur sémantique que *opter pour*, est suivi de la préposition *de*, connue de l'étudiant. De son côté, L16 s'exprime en termes de « ... fait référence *sur* ... » au lieu de *faire référence à* pour la même motivation. Ici également, il a subi inconsciemment l'influence d'expressions françaises connues telles que *s'appuyer sur* qui est suivie de la préposition *sur*, et qui a la valeur sémantique de *faire référence à*.

De même, les syntagmes verbaux *avoir la chance*, *parler* et *être obligé*, employés respectivement par les enquêtés L17, L9 et L25, font appel à la préposition *de*, et non pas à *à*, *sur* et *à* respectivement usitées par les locuteurs sus-évoqués. Ici par contre, la motivation ne réside pas dans une influence d'un syntagme verbal sémantiquement équivalent, mais dans un transfert syntaxique, interférence avec la syntaxe de langues premières des locuteurs. En effet, en langues wolof et sérère dans lesquelles nous avons des compétences, le verbe *parler* par exemple est suivi des prépositions *ci* en wolof, et *na* en sérère. L'on dira *dema bëgg ñu wax ci dem bitim reew* (wolof) (= je voudrais que nous parlions de l'immigration clandestine), et *kam bug i lay na tet ale kaltaa saax* (sérère) (= je voudrais que nous parlions de l'immigration clandestine). Or, dans ces deux langues, les prépositions *ci* et *na* peuvent exprimer différentes nuances de sens parmi lesquelles celle de l'expression de *l'à-propos*. Et celui-ci peut être rendu en français aussi bien par *de* que par *sur* et *à*. Ainsi, en valsant du français à sa langue maternelle et vice versa par un retour – puisqu'il réfléchit très souvent en langue première avant de traduire en français –, l'étudiant sénégalais utilise-t-il de façon irrégulière et indifférenciée les prépositions *de*, *sur*, *à*, etc.

La même motivation a aussi poussé le locuteur L28 à utiliser l'expression *se baser de* en lieu et place de *se baser sur*, dans l'énoncé « ...nous nous basons *des études*... ». Dans le même sillage, un étudiant de master, dont nous avons lu le mémoire et écouté en réaction orale à des questions de son jury, le samedi 04 mai 2019 lors de sa soutenance, a effectué le même écart : trois fois à l'écrit et une fois à l'oral.

En fait, l’usage non normatif de prépositions par les étudiants a fondamentalement deux sources de motivation : une influence de la syntaxe des langues premières des locuteurs, et celle de syntagmes du français.

3.3.2. L’intrusion insidieuse de préposition

D’un autre côté, nous nous arrêtons sur l’intrusion insidieuse des prépositions dans la valence verbale. A ce propos, quelques énoncés serviront d’appuis argumentaires :

« ...l’État fait des efforts en instaurant ou bien en créant des emplois pour empêcher *aux* jeunes de partir » (C.O. n°3, Locuteur L11 : 12),

« ...mais si un prof ils sont là à pas bien se comporter en classe / à parler mal aux gens / à parler mal aux étudiants / mais si si toi ici au Sénégal on dit bien hum qu’un adulte ne doit pas insulter *à* un enfant car si tu l’insultes il va répliquer // et ici imagine (...) si on on un prof parle mal à un étudiant / ce dernier n’a pas le droit de répliquer ... » (C.O. n°5, Locutrice L17: 20),

« ...nous on a eu on a dû *à* galérer *à* étudier dans les écoles publiques / *à* s’asseoir à trois ou à quatre voire à cinq même » (C.O. n°5, Locutrice L17 : 20),

« ...je pense que la jeunesse aujourd’hui ne doive (sic) pas attendre *à ce que* l’État leur vienne en aide » (C.O. n°8, Locuteur L26 : 33).

Dans ces énoncés, des étudiants emploient la préposition *à* dans la valence de verbes transitifs directs : *empêcher*, *insulter*, *devoir* et *attendre*. Concernant *devoir* et *attendre*, la motivation est essentiellement une influence de syntagmes du français, phonologiquement ou lexicalement proches : *on a eu à galérer et s’attendre à ce que*. Dans ces syntagmes, entendus fréquemment lors de communications orales de Sénégalais, l’usage de la préposition est normatif.

En revanche, la motivation qui a présidé à l’introduction d’une préposition dans les valences des verbes *empêcher* et *insulter*, est moins évidente à cerner. Elle relève plutôt d’une assimilation verbale, d’un calque sur des verbes français transitifs indirects tels que *dire à*, *parler à*, etc. où la préposition exprime *la destination du dire, de la parole*. Sur le plan sémantique, les verbes *empêcher* et *insulter* renferment aussi la nuance *destinataire de l’empêchement, de l’insulte*. Ce que des étudiants rendent par une intrusion de la préposition *à* dans la valence de ces verbes.

L’utilisation de formes variantes notée dans la valence verbale chez les étudiants s’explique alors par une influence de syntagmes de la langue française, connus et souvent entendus.

3.3.3. L’omission de préposition

Enfin, le phénomène inverse de ce que nous venons d’appréhender se manifeste aussi dans le discours d’étudiants : *l’omission de préposition*. Quelques énoncés que voici exemplifient ce constat :

« ...si si c’était il était dit que l’État assure *ces* *ces* étudiants-là dans les universités publiques euh un boulot après les trois ans de formation / là-bas on n’aurait pas contesté son action » (C.O. n°1, Locuteur L1 : 2),

« L’État ne garantit jamais *ceux* qui sortent des écoles privées un emploi » (C.O. n°1, Locuteur L3 : 3),

« ...le fait d'offrir *les* étudiants du stage c'est très difficile » (C.O. n°1, Locuteur L5 : 4),

« Ah moi aussi je vais parler *les* problèmes de logement / parce que il y a beaucoup d'étudiants qui n'ont pas de logement et qui habitent loin / alors ça leur retarde sur les études et tout ça là » (C.O. n°4, Locutrice L15 : 14).

Ici par contre, la préposition est omise de la valence verbale. Pour les verbes *assurer*, *garantir* et *offrir*, il convient de noter que, selon leur emploi, ils peuvent être transitif direct ou doublement transitif c'est-à-dire direct et indirect. Ainsi, l'on peut *assurer quelque chose* ou bien *assurer à quelqu'un quelque chose*; *garantir quelque chose* ou encore *garantir à quelqu'un quelque chose*; *offrir quelque chose* ou bien *offrir à quelqu'un quelque chose*. En l'espèce, ces verbes ne peuvent pas être transitifs indirects seulement.

Dans le langage des étudiants, nous retrouvons une suppression de la transitivisation indirecte par l'entremise de l'omission de la préposition. De ce fait, les dits-verbès se retrouvent, dans le discours des enquêtés, avec deux compléments d'objets, tous, directs : *assurer ces étudiants... un boulot*; *garantir ceux... un emploi*; et *offrir les étudiants du stage*. Ils font alors de verbes doublement transitifs (avec un complément d'objet direct et un complément d'objet indirect) des verbes doublement transitifs (avec deux compléments d'objets directs). Ce qui est non normatif et constitue une caractéristique spécifique de leur discours.

Par contre, l'omission de la préposition dans la valence du verbe *parler* produit un autre effet : l'usage sous la forme d'un transitif direct d'un verbe impérativement transitif indirect, selon la norme scolaire du français. Cette substitution de transitivité (d'indirect à direct), qui se fait sans motivation, constitue une particularité du sociolecte des étudiants du Sénégal.

3.4. Discussion de 3.3.1., 3.3.2. et 3.3.3.

L'analyse à laquelle nous nous sommes attelé a servi à rendre compte que l'emploi des prépositions n'est pas normatif dans le discours des étudiants. La motivation principale qui préside à cet écart de langage est que leur pratique langagière subit l'influence de langues premières des locuteurs, mais aussi et surtout celle de syntagmes verbaux du français scolaire. Ainsi, le sociolecte des étudiants du Sénégal manifeste une irrégularité dans l'usage des prépositions, une pratique langagière qui n'en respecte pas toujours les normes. S'agit-il d'une norme endogène ? Non, à l'évidence, car les usages normatifs de prépositions sont fort récurrents. Il s'agit tout simplement d'une instabilité, d'une irrégularité dans l'usage de la préposition dans la valence verbale.

Conclusion

La pronominalisation du mot ou du groupe de mots, tant sujet qu'objet, s'opère avec des confusions et une irrégularité dans le discours des étudiants de l'Ucad. Les motivations qui y président, relèvent de divers ordres. Certains écarts normatifs découlent d'une influence de la syntaxe des langues premières des locuteurs. En effet, l'étudiant qui réfléchit en sa langue maternelle effectue parfois des traductions littérales, des transferts directs de syntagme de sa langue. De ce fait, les langues premières des étudiants laissent des empreintes sur leur langage en français³. Il s'agit en fait d'une influence des langues

³ Cet aspect a fait l'objet d'une étude systématique que nous avons effectuée : « Multilinguisme et hétérogénéité des pratiques langagières. Substrat linguistique des langues en contact sur le français parlé des étudiants du Sénégal : approche lexicale ».

maternelles des jeunes Sénégalais sur leur sociolecte. D’autres confusions sont causées par un manque d’assimilation ou un oubli des règles de pronominalisation apprises à l’école.

L’emploi indifférencié des pronoms personnels sujets comme compléments ainsi que des pronoms relatifs, s’explique également par un défaut de pratiques habituelles du français. Bien que langue véhiculaire au campus social de l’Université Cheikh Anta Diop de Dakar, le français n’est qu’occasionnellement la langue choisie en situation de communication informelle. Ainsi, il n’est pas la langue principale de communication intragroupe des étudiants ; c’est le wolof qui l’est. D’ailleurs, le wolof est la langue des conversations en milieu urbain au Sénégal. Il est aussi la langue des conversations quotidiennes des étudiants au sein du campus social et y domine « la vie des langues » (Faye, 1987 ; Juillard, 1995).

Les particularités pronominales du discours des étudiants constituent alors des indicateurs sociolinguistiques du français du Sénégal. En effet, les étudiants font des emplois non normatifs de pronoms (personnels et relatifs) aussi bien dans un discours informel (conversation, débat, discussion libre, etc.) que lors d’une communication formelle (intervention en séance de cours à la faculté, rencontre avec un enseignant dans le bureau de celui-ci, interview radiophonique ou télévisuelle, etc.). De sorte que *l’observateur in situ* averti qui prête une oreille attentive aux communications quotidiennes de ces jeunes Sénégalais en français, est frappé, attiré et impressionné par leur emploi des pronoms et des prépositions.

La récurrence des usages variants de pronoms dans le sociolecte des étudiants de l’Ucad ne constitue nullement une norme endogène ; il s’agit tout simplement d’écart de langage. Cet état de fait crée un conflit entre la norme prescrite du français et les usages linguistiques des étudiants de l’Ucad.

Références bibliographiques

- BEAL, C., (2000), « Les interactions verbales interculturelles : quel corpus ? Quelle méthodologie ? » p. 13-32 in Traverso Véronique (éd.), *Perspectives interculturelles sur l’interaction*, Lyon, PUL.
- BRODAL, Ingvild Kogstad, (2009), *Le français des étudiants à Dakar : Usage et attitudes linguistiques*, Mémoire de master, Université d’Oslo, Département des Études Classiques et Romanes.
- CALVET, Louis-Jean, (1987), « Les Langues du marché. Présentation des enquêtes du CLAD et du CERPL » p. 60-72 in *Réalités africaines et langue française* n°21, juin, Dakar, CLAD.
- Daff Moussa, (1988), « Interférences, régionalismes et description du français d’Afrique », p. 5-18 in *Réalités africaines et langue française* n°22, décembre, Dakar, CLAD.
- DE HEREDIA-DEPREZ Christine, (1987), « Des enfants et des langues dans les villes », p. 41-59 in *Réalités africaines et langue française* n°21, juin, Dakar, CLAD.
- DIOP, André Moussa, (2001-2002), *Analyse lexicale et morphosyntaxique du français dans la presse écrite sénégalaise. L’exemple de trois quotidiens : Le Populaire, Le Soleil et Walfadjiri*, [Mémoire de Maîtrise, Grammaire], Dakar, Université Cheikh Anta Diop.
- DIOP, Momar, (2017), « Relation français-wolof dans le paysage linguistique du Sénégal : le cas de Dakar », p. 35-57 in *Sociolinguistique et Didactique* n°2, janvier, Bénin, LASODYLA-REYO.
- DONEUX, J.L., (1975), *Etat des lieux sur les langues du Sénégal*, Dakar, CLAD (Publication n°66 du CLAD).
- DUMONT, Pierre, (1983), *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Paris, Karthala.
- FAYE, Souleymane, (1987), « Les Langues du Sénégal », p. 1-13 in *Réalités africaines et langue française* n°21, juin, Dakar, C.L.A.D.

- JUILLARD, Caroline, (1995), *Sociolinguistique urbaine, la vie des langues à Ziguinchor*, Paris, Presses du CNRS.
- MBAYE, Alioune, (1989-1990), « Le contact du français et du wolof en milieu scolaire sénégalais. Analyse d'un corpus », p. 50-59 in *Réalités africaines et langue française n°23*, décembre 1989-janvier 1990, Dakar, CLAD.
- NDAO Papa Alioune, (1996), *Contact de langues au Sénégal. Etude du code-switching wolof-français en milieu urbain ; approches linguistique, sociolinguistique et pragmatique*, [Thèse de Doctorat d'État, Sociolinguistique française], février, Dakar, Université Cheikh Anta Diop.
- TROGNON, Alain, (2000), « Le paradoxe de l'observation », p. 1-79 in Blanchet Alain, Ghiglione Rodolphe, Massonnat Jean et Trognon Alain, *Les Techniques d'enquêtes en sciences sociales*, Paris, Dunod.